

AVORTEMENTS D'ORIGINE INFECTIEUSE CHEZ LES OVINS ET LES CAPRINS - DOIS-JE M'INQUIÉTER?

Vous avez des brebis ou des chèvres en gestation ? Assurez-vous de savoir ce qu'il faut faire pour les protéger contre les maladies infectieuses qui peuvent provoquer des avortements et entraîner une baisse de productivité chez vos animaux!!

*Il existe de nombreux agents infectieux (aussi appelés "**pathogènes**") qui peuvent provoquer des avortements en fin de gestation chez les ovins et les caprins. Certains sont **zoonotiques** et peuvent présenter un risque pour les humains, notamment : **La coxiellose ("fièvre Q"), la chlamydie et la campylobactériose.***

*Les informations suivantes ont été publiées dans le cadre de "**Alternatives to Antimicrobial Use in Sheep and Goats**", par les Canadian Small Ruminant Veterinarians, et sont partagées avec leur aimable autorisation.*

CERTAINS PATHOGÈNES QUI PROVOQUENT DES AVORTEMENTS CHEZ LES MOUTONS ET LES CHÈVRES PEUVENT ÉGALEMENT INFECTER LES HUMAINS!



ÇA RESSEMBLE À QUOI? VAGUES D'AVORTEMENTS

Cela se produit généralement 2 à 3 semaines avant la première mise bas prévue, lorsque les animaux sont exposés à un agent pathogène (bactérie, virus ou autre organisme pouvant causer une maladie) pour la première fois. Une vague d'avortements se produit lorsqu'il y a plus de 2 % d'avortements sur un court laps de temps. Lorsque cela se produit, vous devez appeler votre vétérinaire le plus rapidement possible.



AVORTEMENTS ENZOOTIQUES

Après la vague initiale, l'agent est généralement encore présent dans le troupeau. Parfois, seule une partie du troupeau avorte (par exemple, les jeunes animaux saillis pour la première fois).



COMMENT ÇA ARRIVE?

Ces agents pathogènes sont le plus souvent transmis **d'un animal à l'autre** par la **contamination** des fœtus et des placentas avortés, ainsi que par les écoulements utérins des brebis et des chèvres ayant avorté.

APPELÉZ VOTRE VÉTÉRINAIRE DÈS QU'UNE VAGUE D'AVORTEMENTS SE PRODUIT

AVORTEMENTS D'ORIGINE INFECTIEUSE CHEZ LES OVINS ET LES CAPRINS - DOIS-JE M'INQUIÉTER?

COMMENT VOTRE VÉTÉRINAIRE PEUT VOUS AIDER

Votre vétérinaire peut vous aider à investiguer, diagnostiquer et traiter les avortements d'origine infectieuse dans votre troupeau.

DIAGNOSTIC

- Dans la plupart des cas, le **foetus** et le **placenta** (le plus important) doivent être envoyés par votre vétérinaire à un laboratoire de diagnostic.
- Les deux échantillons peuvent être **congelés** dans le congélateur jusqu'à ce que vous discutiez avec votre vétérinaire de leur envoi.

TRAITEMENT

- Votre vétérinaire peut prescrire des antimicrobiens dans les **60 derniers jours de gestation** pour réduire le taux d'avortement (s'ils sont causés par des maladies bactériennes).
- Même avec un traitement, il est possible d'avoir des **mort-nés** et des **faibles** en raison de dommages placentaires.
- Même avec un traitement, il est possible d'avoir des **taux de mortalité élevés** en bas âge (par exemple, jusqu'à 2x la mortalité normale).

VOTRE VÉTÉRINAIRE PEUT VOUS AIDER À DÉTERMINER SI VOUS AVEZ DES AVORTEMENTS INFECTIEUX DANS VOTRE TROUPEAU ET VOUS FOURNIR UN TRAITEMENT SI NÉCESSAIRE.



QUE PUIS-JE FAIRE POUR ÉVITER CELA?

- **Vacciner!** Les Canadiens ont accès à quatre vaccins contre l'avortement. Certains vaccins nécessitent un permis spécial, que votre vétérinaire obtiendra pour les importer au Canada. Consultez votre vétérinaire pour savoir quels vaccins devraient être utilisés sur votre troupeau. Il y a eu récemment des problèmes d'approvisionnement, alors parlez-en à votre vétérinaire bien à l'avance !
- **Vacciner les nouveaux animaux** selon le protocole de vaccination de votre vétérinaire, et les mettre en quarantaine (isolés du troupeau) à leur arrivée, pour au moins 3 semaines avant leur introduction au troupeau.
- **Améliorer la nutrition** pour les brebis et chèvres gestantes

**INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE VÉTÉRINAIRE AU SUJET DES VACCINS
CONTRE L'AVORTEMENT DISPONIBLES AU CANADA**

AVORTEMENTS D'ORIGINE INFECTIEUSE CHEZ LES OVINS ET LES CAPRINS - DOIS-JE M'INQUIÉTER?

CONTRÔLE ET GESTION

Voici quelques **recommandations** pour **gérer la contamination** de l'environnement lors d'avortements d'origine infectieuse.

À QUOI CELA RESSEMBLE-T-IL?

- **Isoler les chèvres et les brebis qui ont avorté.**
Réformer ces animaux une fois qu'ils sont en santé et exempts de résidus médicamenteux.
- **Éliminez immédiatement les fœtus avortés et le placenta** (sauf si vous les envoyez à un laboratoire, dans ce cas, congelez-les jusqu'à leur expédition et après en avoir discuté avec votre vétérinaire).
- **Jetez et compostez la litière des zones d'agnelage.** **Veillez à porter des vêtements, des masques et des lunettes de protection**, car ces agents pathogènes peuvent également infecter les humains et constituent un risque, notamment pour les femmes enceintes.
- **Une fois l'agnelage/le chevrotage terminé, tous les enclos doivent être nettoyés et désinfectés.** Veillez à porter un équipement de protection pendant cette opération.



**PORTEZ DES VÊTEMENTS, DES MASQUES ET DES LUNETTES DE PROTECTION
LORS DE LA MANIPULATION DU MATÉRIEL CONTAMINÉ ET DU NETTOYAGE**

RESSOURCES

Réseau des petits ruminants du SCSSA: <https://cahss.ca/cahss-networks/small-ruminant?!=fr-CA>

Page des ressources du WeCAHN Small Ruminant Surveillance Network: <https://wecahn.ca/wecahn-networks/small-ruminants-network>

Document de Ontario Sheep sur la santé de troupeau:

<https://www.ontariosheep.org/uploads/userfiles/files/h8%20Flock%20Health%202014.pdf>

Manuel Merck sur l'avortement chez les chèvres et les brebis:

<https://www.merckvetmanual.com/reproductive-system/abortion-in-large-animals/abortion-in-sheep>

[https://www.merckvetmanual.com/reproductive-system/abortion-in-large-animals/abortion-in-goats#:~:text=Chlamydiosis%20\(Enzootic%20Abortion\)%20in%20Goats,to%20stillborn%20or%20weak%20kids.](https://www.merckvetmanual.com/reproductive-system/abortion-in-large-animals/abortion-in-goats#:~:text=Chlamydiosis%20(Enzootic%20Abortion)%20in%20Goats,to%20stillborn%20or%20weak%20kids.)

